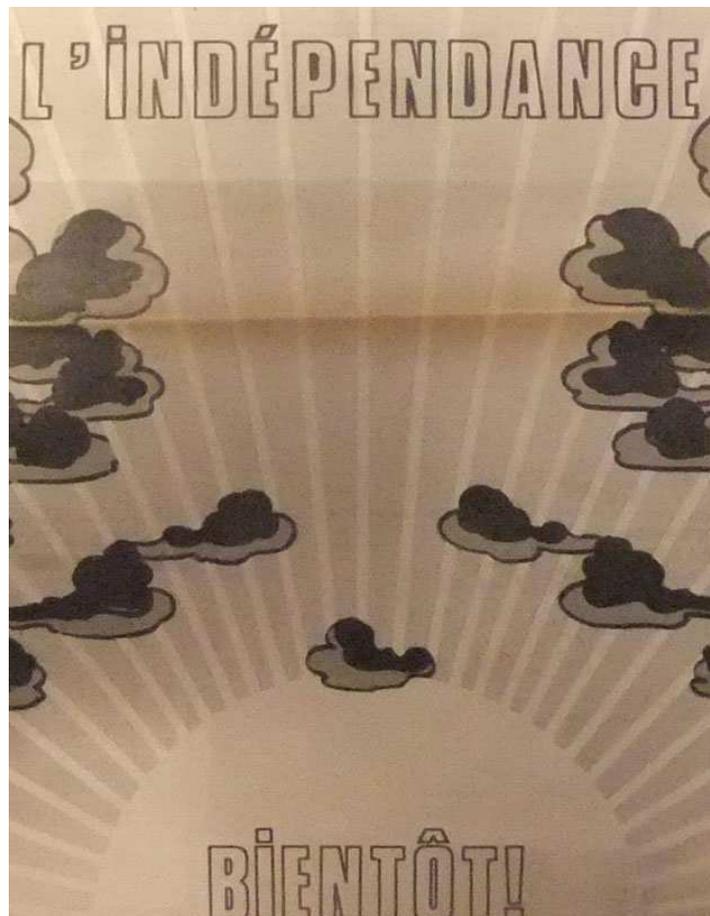
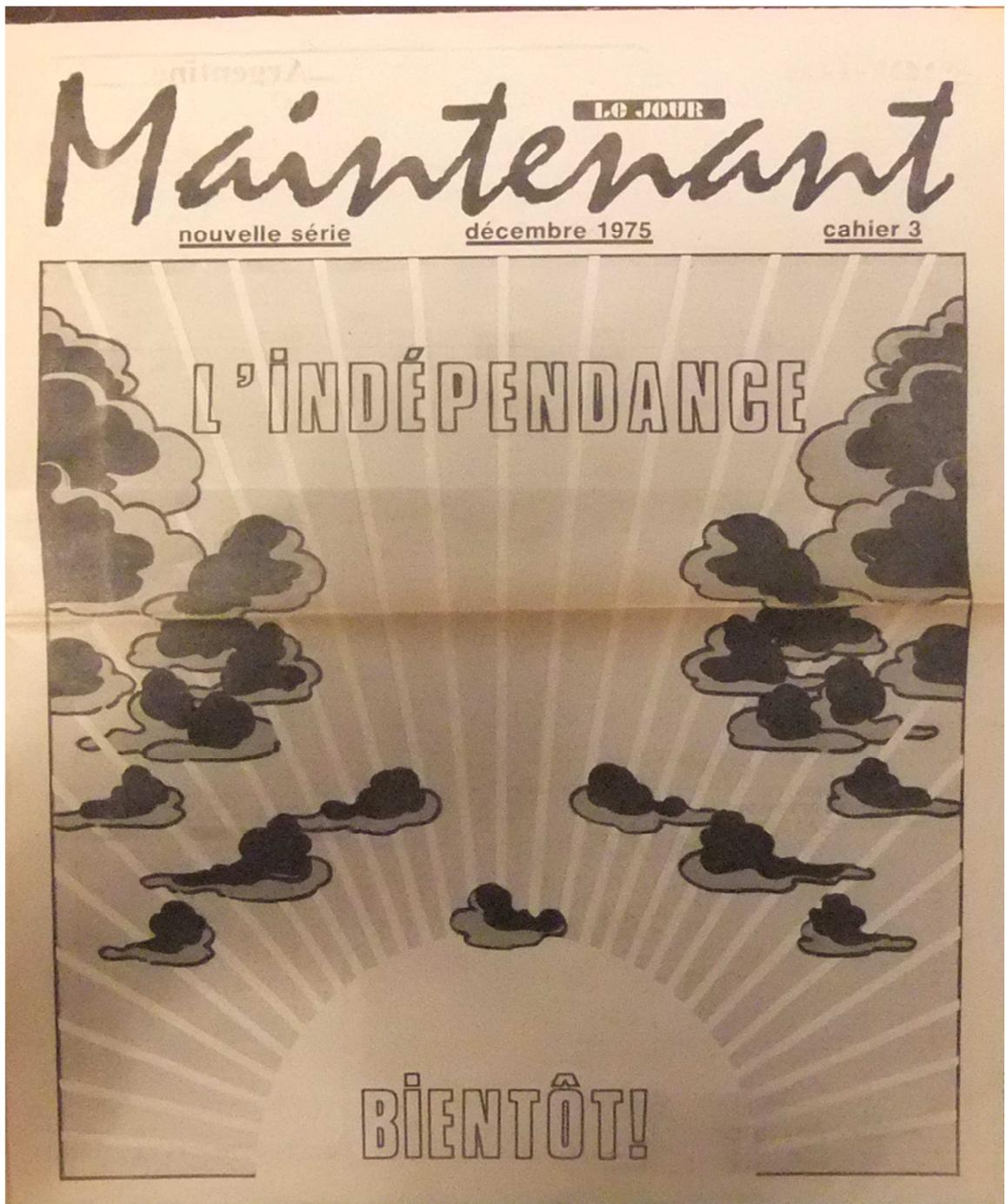


MAINTENANT L'INDÉPENDANCE

Le Jour, nouvelle série décembre 1975
Cahier 3



BIENTÔT !



[Les nuages ne sont pas encore dissipés malgré le lumineux soleil qui éclaire les esprits.]

Pierre Vadeboncoeur a rédigé l'Éditorial titré « Le soleil du pouvoir. »

(Source : <http://www.rond-point.qc.ca/le-soleil-du-pouvoir-2/>)

Le PQ nous met au pied du mur. Soyons convaincus que des choses changent, actuellement. Ce parti, maintenant robuste et qui s'appuie sur une base particulièrement populeuse et solide, nous pousse et nous oblige. Son projet suppose le pouvoir et nous ne pouvons plus rester dans nos habitudes velléitaires. **Le PQ nous change donc en effet.** Il nous braque forcément vers le pouvoir. Toute une époque bascule peu à peu derrière lui, dans un passé révolu. **Il soutient de toute sa masse une difficile conversion à l'esprit du pouvoir.**

PIERRE HARVEY

Le pain, le beurre et... l'indépendance (pages centrales 18-19 et 21)

3

PLAN

- Recours aux épouvantails économiques
- Cessons de jouer sur les mots
- Comment on aménage l'interdépendance économique
- La sécurité sociale après l'indépendance ?
- Les chemins de fer après l'indépendance ?
- Une « piastre » à 50 ¢ après l'indépendance ?
- À un Québec indépendant à voir à ses affaires !

[Les objections]

*On est pas prêts!.. On peut pas se passer des Anglais...
L'INFLATION serait bien pire! Suicidaire Pas faisable*

O O O

Le pain, le beurre et... l'indépendance

Rares sont les discussions sur l'indépendance du Québec qui ne débouchent pas sur le domaine de l'économique. Chez plusieurs l'aspiration instinctive à l'indépendance peut être forte mais se heurte à la « peur économique ». Certains des adversaires le savent et ils jouent systématiquement sur cette crainte dont ils considèrent qu'elle constitue bien « le commencement de la sagesse ». Il devient donc alors rentable, en termes électoraux par exemple, de tout mettre en œuvre pour transformer la crainte latente en panique. Ce qui donne déjà la mesure de notre aliénation. D'autres sont moins adversaires de l'indépendance que partisans du fédéralisme actuel et ceci au nom de l'indépendance économique. Par exemple, Claude Ryan écrivait avec une légère teinte d'ironie il y a quelques années:

« La profondeur des liens créés par deux siècles de co-existence est telle (...) que même ceux qui préconise l'indépendance se hâtent d'ajouter qu'ils rechercheraient, aussitôt obtenue la souveraineté, des formes positives et particulièrement étroites de coopération économique (...) avec le Canada anglais ». (*Le Québec*¹, Coll. L'Humanité en marche, Éd. Martinsart, 1973, p. 40). Reste bien sûr, la troisième catégorie des opposants qui se sentent propriétaires des Montagnes Rocheuses et à qui on ne peut opposer qu'un certain sourire.

Recours aux épouvantails économiques

Les remarques qui suivent, chercheront surtout à désamorcer quelque peu cette peur panique que nous avons aux tripes. Elles viseront aussi à éclaircir quelques concepts élémentaires qui mal compris, amènent les critiques de bonne volonté à passer complètement à côté de la question et permettent à certains politiciens, plus au fait du sens des mots, de fabriquer des slogans efficaces peut-être mais totalement vides de contenu. Bien entendu, Claude Ryan, tel que cité ci-dessus, se classerait dans la première catégorie [la sagesse économique] d'usagers de ces concepts, Robert Bourassa dans la seconde [les partisans du fédéralisme].

Ces remarques préliminaires signifient donc qu'il ne sera pas question ici de chercher à prouver que l'indépendance du Québec se traduirait par une élévation du niveau de vie matériel de la population. D'une part ce n'est pas démontrable, d'autre part ce n'est pas le problème : l'aspiration des Québécois à l'indépendance ne s'explique pas par une perspective de niveau de consommation plus élevé mais par une recherche d'identité et de dignité. Ce qui signifie qu'au fond, les économistes en tant que tels ont bien peu à dire sur la question. Sauf, bien entendu, si on essaie d'étouffer cette quête d'identité et de dignité par le recours à des épouvantails fabriqués à partir de l'arsenal de l'économiste : l'économiste a alors le devoir d'aider à déjouer ces manœuvres. Mais en cela se borne son rôle. Par ailleurs, s'il n'est pas possible de démontrer que l'indépendance se traduirait par un niveau de vie plus élevé, il est raisonnable de penser que l'indépendance du Québec pourrait se faire sans réduction du niveau de vie actuel. Ce qui nous ramène au problème de la peur, celle-ci portant justement sur la perte des avantages matériels dont jouissent actuellement les Québécois. Si d'une part, on accepte le postulat suivant lequel il est normal qu'une proportion élevée des Québécois aspire à l'indépendance, et que d'autre part, on estime que celle-ci peut se faire sans réduction du niveau de vie, l'indépendance apparaît alors, pour les Québécois, supérieure à la situation actuelle; il y a un gain net de satisfaction, pour employer un jargon cher aux économistes.

Cessons de jouer sur les mots

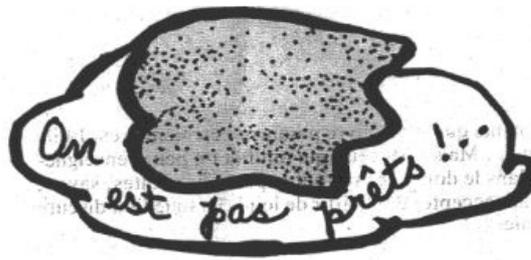
Commençons par éliminer certaines confusions, confusions dans les concepts avant d'aborder le problème général, quitte ensuite à consacrer quelques lignes aux questions techniques les plus souvent discutées. Parler d'indépendance pour le Québec, ce n'est pas prôner l'autarcie économique. Il est bien évident que le niveau de production par tête, et donc le niveau de vie matériel, atteint dans le Québec ne pourrait être si l'on supposait que l'indépendance politique devait être suivie d'une fermeture des frontières, de l'élévation de barrières douanières étanches et d'un effort d'auto-suffisance. Aucune économie moderne ne fonctionne plus de cette manière. Le haut niveau de vie résulte d'une forte productivité qui est elle-même tributaire de larges marchés permettant un degré avancé de spécialisation des tâches. Cette constatation se vérifie pour la Suisse comme pour les États-Unis et de plus pour l'URSS par rapport au monde occidental et vice versa. Sur ce plan, le Québec comme entité économique se trouve dans la même situation que tous les États-nations du

¹ Il s'agissait d'une Préface au document préparé par Maurice Séguin sur *Le Québec* dont la réédition a été publiée dans la Collection «Bibliothèque d'histoire» sous la direction d'André Lefebvre avec le titre *Une histoire du Québec. Vision d'un prophète*, Montréal, Guérin, Éditeur, 1995. (La préface de Claude Ryan n'y est pas reproduite.) Deux années plus tard, *Histoire de deux nationalismes au Canada* est publiée dans la même collection par Bruno Deshaies.

monde. Cette constatation est élémentaire, mais il est nécessaire de la rappeler, parce que les journalistes, comme l'homme de la rue, ont trop souvent recours à un argument qu'ils jugent péremptoire : « Le Québec ne peut pas vivre tout seul ». C'est vrai, mais c'est vrai pour tous les «pays», indépendants ou non.

Seconde confusion à éliminer : pour toutes les nations du monde, le choix ne se pose pas, à l'heure actuelle, entre soit un abandon complet de son identité par fusion dans un grand tout économique indifférencié, soit une indépendance économique absolue. Tous les États du monde ont à faire un compromis entre la nécessité de garder le contrôle des leviers qui leur assure la possibilité de sauvegarder leur culture propre, et les contraintes découlant de l'interdépendance économique. De ces compromis résulte la création de marchés communs, de zones de libre-échange, d'unions douanières, en plus du réseau des traités et ententes qui cherchent à tirer le meilleur parti, pour les partenaires, des avantages communs à partager, autant que possible entre égaux. Un Québec indépendants n'aurait pas plus que les pays actuellement maîtres de leur destin à choisir entre deux pôles radicalement disjoints. Il aurait à faire les mêmes compromis que les autres, mais il serait en mesure d'en évaluer les avantages et les inconvénients selon son propre système de préférence ; c'est là encore une évidence mais qu'on oublie si souvent qu'il n'est pas inutile de le rappeler.

Là aussi on joue sur les mots. Lorsque Bourassa parle d'un « État français au sein d'un marché commun canadien », il est bien évident qu'il fait de la fausse représentation; le Canada n'est pas un marché commun mais un État qui sur le plan économique est unitaire. Québec en tant qu'État, n'a rien à dire à la Banque du Canada, pas plus que dans les négociations tarifaires ou dans le domaine de l'immigration. Et ce ne sont là que quelques-uns des éléments qui font la distinction entre [1] un marché commun qui est le résultat d'une entente entre égaux, et [2] une structure dans laquelle la relation dominant-dominé est la règle, même si le dominant accepte de faire certaines concessions administratives marginales, comme c'est le cas pour le Québec du côté de l'immigration.



On est pas prêts !...

Les remarques qui précèdent peuvent se résumer en quelques propositions simples :

- a) *l'économie du Québec est étroitement reliée à l'économie du reste du monde et plus spécifiquement, bien sûr, à celle du reste du Canada actuel ;*
- b) *ces interrelations ne sont pas particulières au Québec: c'est la loi de l'organisation économique moderne;*
- c) *le Canada actuel ne constitue pas un «marché commun» mais un État unitaire sur le plan économique dans lequel le Québec est bien « une province comme les autres »;*
- d) *l'indépendance du Québec ne signifie pas l'isolement économique (ce qui est absurde), mais au contraire elle donne la possibilité de redistribuer les pouvoirs de façon à ce que les interdépendances retenues soient le résultat d'un choix en commun plutôt que le*

résultat de la cristallisation, par la peur, d'une relation de domination elle-même d'origine historique.

Il est évident, par ailleurs, que parler de domination ne signifie pas nécessairement qu'il y ait quelque part une volonté de dominer. La domination dont il est ici fait mention est une question de fait et non d'intention ; elle peut se définir comme étant le résultat d'un déséquilibre des forces en présence, ce déséquilibre entraînant alors des conséquences désastreuses sur le plan de la culture du groupe « dominé ». **La vertu de l'indépendance**, c'est de réduire l'ampleur du déséquilibre, donc de la domination, tout en sauvegardant les avantages certains de l'interdépendance économique, elle-même d'ailleurs inéliminable.

Comment on aménage l'interdépendance économique

À partir des propositions qui précèdent essayons maintenant d'imaginer ce que pourrait être l'accession à l'indépendance dans ses conséquences économiques. Bien sûr, dès que l'on parle de « sécession du Québec » et qu'on veut faire peur au monde on évoque immédiatement la rupture des marchés, la montée du chômage, la chute de la valeur des actifs, la fuite des capitaux. Si une rupture devait se faire de façon « sauvage », il ne fait pas de doute qu'un certain nombre de ces phénomènes pourraient se produire, du moins temporairement. Mais **quels sont les risques réels que la rupture prenne une telle forme ?** Dans l'hypothèse où le risque peut être jugé pratiquement nul, comment peut-on imaginer, sur le plan économique, l'après indépendance ?

Nous devons admettre au départ, pour juger des risques d'une rupture sauvage, que l'interdépendance économique qui lie le Québec au reste du Canada lie, par le fait même, le reste du Canada au Québec, ce qui fait qu'on peut affirmer à priori que le reste du Canada aurait intérêt, tout comme le Québec, à ce que la réorganisation se fasse dans l'ordre. En examinant le problème d'un peu plus près, on est même justifié de supposer que le reste du Canada, l'Ontario en particulier, aurait, plus que le Québec, intérêt à ce que tout se passe au mieux : **une rupture sauvage tout en blessant sérieusement le Québec équivaldrait à un arrêt de mort pour l'Ontario.** Les structures industrielles de l'Ontario sont telles, en effet, que l'industrie des biens durables (automobile, appareils ménagers, etc.) y jouent un rôle de premier plan. Ces industries sont le décalque à peu près exact de celles que l'on trouve aux États-Unis, dans les régions contiguës pour une bonne part. Elles se sont développées en Ontario grâce aux barrières tarifaires qui les protègent de la concurrence américaine surtout, et elles reposent dans une mesure importante sur le marché du Québec. Les coûts de production sont en Ontario plus élevés qu'aux États-Unis, pour des raisons de taille des marchés. Si des industries ontariennes devaient perdre le marché du Québec, elles ne pourraient pas survivre à moins d'affronter de plein fouet la concurrence américaine avec tout ce que cela représenterait comme nécessité de réorganisation, de déplacements, de consolidation et, fort probablement, de pertes de population.

Dans le cas du Québec, les industries liées aux matières premières de base jouent le rôle principal avec la production des biens non durables. Dans le premier cas, surtout dans cette phase de pénurie de matières premières où nous entrons, les risques sont faibles. En ce qui concerne les biens non durables, le Québec n'éviterait pas les problèmes de réorganisation de l'appareil productif, problèmes qui sont déjà posés depuis longtemps d'ailleurs sans que l'hypothèse de l'indépendance soit en cause. Dans l'ensemble, on peut donc conclure que l'Ontario aurait intérêt à négocier raisonnablement. Le pouvoir de négociation, en terme de coût de la rupture, serait même probablement à l'avantage du Québec. Les avantages étant donc partagés, les chances d'une négociation ordonnée en vue de la création d'un véritable marché commun seraient très bonnes et les risques d'une rupture sauvage faibles. Ces risques sont moins fonction des contraintes

économiques que des réactions émotives éventuelles. Mais on nous a tellement dit que les Anglais étaient rationnels et savaient calculer...

En somme donc, advenant la sécession :

- 1) *il n'est pas question de briser les interdépendances économiques mais de redistribuer les pouvoirs de façon à créer, par exemple, un véritable marché commun qui permettrait de séparer les domaines de la culture et de l'économie, et de juger en connaissance de cause des inconvénients et des avantages des diverses formules d'entente possibles;*
- 2) *dans l'hypothèse d'une sécession dans l'ordre, les seuls problèmes qui se posent sont dans le domaine de la technique et peuvent être résolus en tant que tels;*
- 3) *la probabilité d'une rupture sauvage est faible du fait même de l'interdépendance des économies, donc des intérêts, avec un partage du pouvoir de négociation jouant probablement en faveur du Québec, les risques venant plus de la charge d'émotivité déclenchée par l'imminence de la sécession que des problèmes techniques à résoudre.*

Examinons maintenant quelques-uns des problèmes techniques, sans ambitionner, bien sûr, dans le cadre étroit de ces remarques, d'en faire un inventaire même approximatif. Nous choisirons certaines des questions le plus discutées parce qu'elles soulèvent le plus de craintes et fournissent les meilleures bases à ceux qui trouvent intérêt à cultiver ces frayeurs.



On peut pas se passer des Anglais...

La sécurité sociale après l'indépendance ?

Commençons par le problème de la survivance du système de sécurité sociale tel que nous le connaissons actuellement. Dans la masse de la population qui bénéficie des allocations de sécurité sociale, on a pu déceler, à l'occasion des deux dernières campagnes électorales, la crainte que la sécurité ainsi acquise soit perdue. Or il est bien évident que la sécurité sociale ne constitue qu'un mécanisme de transfert, l'État redistribuant, par l'intermédiaire de ses différents programmes, ce qu'il perçoit par ailleurs sous forme d'impôts. En termes généraux on peut affirmer que lorsque la sécurité sociale atteint un certain niveau, elle n'a plus pour effet de redistribuer les revenus entre les classes, c'est-à-dire « des riches vers les pauvres » pour employer une image populaire. Dans la répartition des revenus gagnés les « riches » sont trop peu nombreux pour financer une sécurité sociale étendue. Celle-ci repose nécessairement sur le revenu moyen. En d'autres termes, c'est la masse de la population qui se paie à elle-même la sécurité sociale.

Ce phénomène a été clairement démontré dans le cas de l'Angleterre par exemple. Nous en sommes nous-mêmes à peu près au même point. En ce qui concerne le Québec dans son ensemble, c'était là la conclusion d'une étude publiée en mars 1970 par le ministère des Affaires intergouvernementales (La part du Québec dans les dépenses et les revenus du gouvernement fédéral de 1960-61 à 1967-68). L'indépendance du Québec, à ce sujet, impliquerait tout simplement que tous les

impôts seraient perçus par Québec et tous les chèques émis par Québec, le système comme tel de sécurité sociale restant le même. Ce problème est le plus simple que nous ayons à envisager : il ne met en cause que des changements d'adresses ! **Bien sûr, dans l'élaboration des ententes pour la constitution d'un marché commun ou autre formule de sauvegarde des marchés, il faudrait qu'interviennent des conventions fiscales.** Mais elles pourraient être, pour une part, du type de celles qui existent déjà entre Québec et Ottawa et, d'autre part, comparables à celles qui régissent les relations entre les membres du Marché commun européen. **Le domaine est connu et il ne peut s'agir que d'adaptation relevant des spécialistes de la fiscalité et des règles politiques édictées par les gouvernements concernés.**

Les chemins de fer après l'indépendance ?

Considérons maintenant le problème du partage des actifs réels sous juridiction fédérale. **Il est bien évident que les Québécois sont collectivement, comme tous les Canadiens « propriétaires » de ces actifs qui ont été financés, de façon indivise, par leurs impôts tout autant que par ceux des autres Canadiens.** Si les Ontariens, par exemple, en tant que Canadiens, ont des droits sur les actifs localisés au Québec, les Québécois en tant que Canadiens, ont des droits sur les actifs « fédéraux » localisés en Ontario.

Il n'est donc pas question pour les Québécois de racheter les actifs fédéraux : ils les ont déjà payés par leurs impôts. Dans la mesure où les Québécois abandonneraient leurs droits sur les actifs fédéraux localisés dans les autres provinces, ils payeraient du fait même à ces autres provinces les droits que celles-ci ont sur les actifs localisés dans le Québec. **Il s'agirait de savoir dans quelle mesure ces abandons réciproques de « droits de propriétés » s'équilibreraient mutuellement, et ensuite d'effectuer les compensations marginales nécessaires dans l'un et l'autre sens.** Ce qui est matière à calcul dans un cadre de négociation, mais rien de plus.

Certains actifs réels se partageraient mal cependant, parce que parti d'un ensemble intégré que chacun des partenaires aurait intérêt à conserver comme tel. C'est le cas, en particulier, pour **les moyens de transport et communication** dont l'exemple le plus immédiat est fourni par le réseau des chemins de fer. Il serait bien évidemment absurde de subdiviser cet ensemble en espérant maintenir l'efficacité. Mais **des formules d'entente**, du type par exemple de la Communauté européenne du Charbon et de l'Acier, **pourraient intervenir qui assureraient alors cette fameuse « indépendance dans l'interdépendance »** qui ne peut-être qu'un leurre aussi longtemps que dans « l'indépendance » le pouvoir de disposition des groupes constituants n'a pas été assuré au préalable par un minimum « d'indépendance ». Mais il s'agit là encore de problèmes techniques pour lesquels nous n'aurions pas à innover à partir de rien. Des éléments de départ nous sont fournis par des organisations similaires fonctionnant ailleurs.

Une « piastre à 50¢ après l'indépendance ?

Mais de toutes les questions économiques qui sont à la source de nos craintes, c'est encore celle de la monnaie qui revient le plus souvent. La monnaie est, en économie, **le domaine privilégié des mythes et mystifications**, depuis les innocentes paraboles créditistes sur l'or jusqu'aux démonstrations absurdes mais combien efficaces de Pierre Laporte sur « la piastre à 50¢. » L'ennui, avec ces questions de monnaie, c'est qu'elles deviennent relativement simples pour peu qu'on s'y attarde mais qu'elles paraissent extrêmement complexes à ceux qui ne disposent pas des tout premiers éléments d'explications. Pour ceux qui ont quelques notions d'économie, les développements qui vont suivre paraîtront élémentaires. Et ils le sont... Mais tous ceux qui ont fait un peu d'enseignement dans le domaine, surtout auprès des adultes, savent qu'il faut accepter de « partir de loin » lorsque l'on discute monnaie.

Dans les économies modernes basées sur la spécialisation des tâches, **la monnaie est un simple instrument destiné avant tout à faciliter les échanges.** Cet instrument a, avec le temps, pris la forme de coupons (billets) dont la circulation résulte pour une part de l'habitude qu'on en a et pour une autre de l'obligation qui nous est faite, de par la loi, de les accepter comme moyen de payer les créances. La puissance de ce moyen d'échange est démultiplié par le système bancaire, sous forme d'écritures permettant l'utilisation de chèques. La somme des moyens de paiement (la masse monétaire) constituée, en gros, des billets de dépôt, est continuellement manipulé par la Banque centrale en fonction des besoins de l'économie; on réduit ou on en facilite l'expansion tout comme dans une voiture on donne plus ou moins d'essence pour accélérer, ralentir ou éviter un virage dangereux.

À l'intérieur d'une économie nationale, la monnaie n'a aucune valeur en soi; elle a la valeur donnée par la quantité de marchandises que l'on peut avoir. Il est indifférent, par exemple, qu'en France un repas vaille 12 francs contre seulement 4 dollars au Québec. **En France comme au Québec, avec une heure de salaire moyen un ouvrier achètera un repas, ni plus ni moins. Dans les deux cas le niveau de vie sera le même.** Un Québec indépendant pourrait se donner une monnaie qui lui soit propre, disons la «piastre» pour ne pas nous éloigner de la parabole de messieurs Bourassa et Laporte. Le Québec pourrait, par exemple, fixer la valeur de sa monnaie nouvelle à deux «piastres» pour un dollar, ce qui signifierait approximativement deux francs pour une «piastre» et ainsi de suite pour les autres monnaies.

Ainsi deux ouvriers de la construction, l'un de Montréal, l'autre à Toronto, qui avant l'indépendance gagnaient tous les deux 8 dollars canadiens l'heure et payaient 160 dollars par mois de loyer, devraient consacrer 20 heures par mois de travail à payer leur loyer. **Après la création de la «piastre» québécoise, le travailleur de Montréal recevrait 16 «piastres» l'heure, payerait 320 dollars par mois pour son loyer et travaillerait toujours comme un collègue de Toronto de 20 heures par mois pour payer son loyer.** L'opération est exactement comparable au passage du système de mesure anglais au système métrique : ***il ne fait pas moins froid à 32° Fahrenheit qu'à zéro Celsius; et on n'est pas moins riche avec une monnaie dont la valeur légale est de la moitié d'une autre si les revenus et les prix sont en conséquence.*** Par ailleurs, si le loyer montait à Montréal à 400 «piastres» par mois, le pouvoir d'achat de cette monnaie, pour ce qui concerne le logement, aurait baissé de 10% et la situation du travailleur de Toronto serait meilleure que celle du travailleur de Montréal, le premier ne devant toujours consacrer que 20 heures de travail au paiement de son loyer alors que le travailleur de Montréal devrait consacrer 25 heures de travail. Mais si, à Montréal en même temps que le coût du loyer monte à 400 «piastres» le salaire horaire est réajusté à 18 «piastres», la situation reste la même : à Toronto comme à Montréal, on travaille 20 heures pour payer un loyer quand on est un ouvrier de la construction.

À l'intérieur d'un pays, ce qui importe donc, c'est que les revenus montent aussi vite que les prix. Il n'y a pas de raison de croire qu'en soi, l'accession à l'indépendance aurait pour effet de faire monter les prix plus vite que les salaires. En tout cas, les événements que nous vivons actuellement nous montrent bien que ce n'est pas le fait de faire partie de la Confédération qui en soi, nous protège de telles éventualités. **Et la petite parabole des ouvriers de la construction qui précède illustre tout simplement le fait que le problème de la monnaie, à l'intérieur de l'économie nationale, est essentiellement une question de rythme d'évolution des revenus comparé au rythme d'évolution des prix, quelle que soit l'unité monétaire retenue.** Et quel que soit le rapport que l'on



L'INFLATION serait bien pire!

établirait au départ entre la nouvelle monnaie et toutes les autres (une demie, un quart, deux, quatre, etc.) la valeur des revenus et des actifs devrait nécessairement être comptabilisée dans la nouvelle monnaie et il n'y aurait en cause que des opérations arithmétiques du même ordre, encore une fois, que celles que nous faisons actuellement pour passer du système anglais au système métrique, ou que celles qu'on a effectuées en France pour passer de l'ancien au nouveau Franc. On peut alors se demander pourquoi, partis d'un si bon pas, les libéraux ne sont pas allés, à l'époque, jusqu'à parler de la «piastre à quinze, dix, ou cinq cents». Ils ont manifestement manqué d'imagination puisque tous les choix leur étaient permis... comme ils le seraient à un Québec indépendant !

À un Québec indépendant de voir à ses affaires !

Une fois le point de départ fixé, il reste à savoir si les « taux de change » ainsi déterminés pourraient se maintenir. Le taux de change, c'est-à-dire le prix de la monnaie nationale en termes des autres monnaies, résulte des offres et des demandes des monnaies elles-mêmes, qui sont fonction des courants internationaux de marchandises ((importations-exportations) de services et de capitaux. Ces valeurs (taux de change) sont, cependant, manipulées par les autorités monétaires pour défendre ou promouvoir les intérêts nationaux. Le Canada, par exemple, s'arrange le plus souvent que le dollar canadien «valeur moins cher» que le dollar américain de façon, en termes généraux, à favoriser les «exportations», ce qui constitue une façon de préserver entre autres les emplois au Canada. **Un Québec indépendant se trouverait dans la même situation : pour maintenir la valeur externe de sa monnaie (taux de change) il devrait maintenir ses «exportations» et ses «importations» en équilibre. Mais il n'y a pas de raison de croire qu'avec l'indépendance, la demande extérieure pour le papier journal serait le plus faible ! Et il en est ainsi pour les autres postes de la balance des paiements extérieurs.** Ce qui est en cause, ce n'est pas le *signe* que constitue la monnaie, mais l'efficacité de l'appareil productif, l'importance des ressources naturelles, les qualités de la population active, toutes choses qui ne sont pas à être modifiées par le fait de l'indépendance politique.



Suicidaire

Bien sûr, dans sa politique monétaire interne et externe, un Québec indépendant devrait tenir compte des comportements de ses partenaires économiques. Mais ce n'est là qu'une des facettes

de l'interdépendance des nations dont il a été question au début de ces remarques. Tous les aménagements concernés ne soulèvent là encore que des questions de techniques qui peuvent donc être résolues par les techniciens. Dans la mesure, cependant, où les liens économiques du Québec sont particulièrement étroits avec le reste du Canada actuel, et dans l'hypothèse où se constituerait un véritable marché commun canadien, les aménagements monétaires seraient particulièrement contraignants entre le Québec et le Canada. Toute une gamme de possibilités peuvent être envisagées, depuis la monnaie commune avec autorité partagée sur une seule banque centrale jusqu'à la subdivision en deux unités mais avec politique monétaire harmonisée ou «communautaire». La dernière hypothèse apparaît, au départ, comme la plus réaliste.



Pas faisable

On pourrait continuer ainsi pendant longtemps encore l'énumération des problèmes économiques soulevés par l'hypothèse de l'indépendance politique du Québec. On constaterait toujours qu'il ne s'agit pas de questions de techniques. Quand les Québécois auront perçu cet aspect du problème, ils seront libérés de la peur panique que déclenchent chez eux les objections économiques et ils pourront décider avec plus de sérénité s'ils veulent continuer à faire partie de la Confédération telle qu'elle est devenue sous Trudeau, ou s'ils préfèrent s'orienter autrement. Et ce sera alors un choix vraiment libre et démocratique, s'il est vrai que la prétention d'être démocrate exclue d'emblée la conviction que « la peur est le commencement de la sagesse ».

[FIN]

Les objections et les embûches²

Article de Pierre Harvey	Articles des autres collaborateurs
<ul style="list-style-type: none">• On est pas prêts!...• On peut pas se passer des Anglais...• L'inflation serait bien pire !• Suicidaire• Pas faisable	<ul style="list-style-type: none">• Enlevez-moi pas mes Rocheuses!• On a pas les moyens!• «Ils» nous laisseront jamais faire...• Vous allez vous faire faire mal!...

² Ce Cahier spécial comporte neuf croquis représentant les objections ou les embûches sur le chemin de l'indépendance. On y trouve cinq croquis pour l'article de Pierre Harvey; puis les quatre autres vont aux autres collaborateurs. Quant à la page frontispice, les nuages représentent grosso modo les divers obstacles que les rayons du soleil permettraient d'écarter (cf., supra page frontispice du Cahier).

Liste des collaborateurs du Cahier 3

- | Nom | Article |
|------------------------------|--|
| Pierre Vadeboncoeur | Le soleil du pouvoir. Éditorial (p. 12)
<i>«Nous avons un côté de pérorateurs invétérés. Le nationalisme a pu exister chez nous pendant cent ans sans vraiment chercher le pouvoir. C'est depuis peu qu'il le veut. Et pourtant nous étions dans une situation où le national était en cause. [...] Nous nous occupons davantage de dire que de vouloir et de faire. [...] Nous avons peut-être des yeux pour voir, mais nous n'en avons pas pour vouloir.»</i> |
| Fernand Dumont | Éloge du fédéralisme (p. 13)
<i>«Assuré de mes arrières, je confesserai en liberté qu'il est regrettable d'avoir dû abandonner le vieux mot de fédéralisme. Le mot est beau, il est fécond, il a un avenir. [...] Là encore, n'est-il pas possible de rêver à un certain fédéralisme (autogestion, cogestion, c'est à voir sur le terrain) pas moins efficaces que ces conseils d'administration...»</i> |
| Jacques Grandmaison | Trois indépendances (p. 14-15)
<i>«Les trois souverainetés associées peuvent [1] réunir l'ancienne et la nouvelle culture de la vie libre et indépendante, [2] les expériences passées et récentes de rapports sociaux autogestionnaires, et enfin [3] le militantisme historique qui a toujours visé un pays, un État, une économie et un réseau institutionnel contrôlés par le peuple d'ici. Oui, ensemble les trois souverainetés nous empêchent de réduire un tel dessein soit à une «souveraineté culturelle» illusoire, soit à une idéologie collectiviste bien peu occidentale, soit à des particularismes apolitiques de localité ou de région, de milieu ou de groupe.»</i> |
| François Ricard | L'indépendance désaffectée (p. 15-16) |
| Hélène Pelletier-Baillargeon | Le PQ : mouvement ou parti ? (p. 16-17) |
| Réjean Baudouin | Rêver pour l'indépendance (p. 17) |
| Pierre Harvey | Le pain, le beurre et... l'indépendance (p. 18-19, 25)
<i>«Tous les États du monde ont à faire un compromis entre la nécessité de garder le contrôle des leviers qui leur assure la possibilité de sauvegarder leur culture propre, et les contraintes découlant de l'interdépendance économique. [...] La vertu de l'indépendance, c'est de réduire l'ampleur du déséquilibre, donc de la domination, tout en sauvegardant les avantages certains de l'interdépendance économique, elle-même d'ailleurs inéliminable.»</i> |
| Michel Rioux | Des travailleurs se méfient. (p. 20) |
| Louis O'Neill | La foi, pourquoi faire ? (p. 21) |
| Laurent Mailhot | Images, désirs, appels de l'indépendance (p. 22-23, 25)
Un survol des «appels de l'indépendance» dans le passé qui illustre la confusion de la pensée politique des Canadiens-Français. Par exemple, Médéric Lanctot, le fondateur de <i>La Presse</i> , publie en 1867 <i>l'Indépendance pacifique du Canada</i> ³ (3). Les raisonnements de Lanctot s'apparentent à nos débats actuels. Il critique, comme canadien, notre état colonial d'hier vis-à-vis l'Angleterre et montre les avantages d'un grand marché pour se défendre contre la «puissance» étasunienne au Sud. Aujourd'hui, les critiques portent principalement sur le système fédéral canadien. Les Québécois sont passés de l'anti-impérialisme à l'antifédéralisme tout en agissant à l'intérieur du système pancanadien. Les mêmes illusions demeurent présentes dans le discours nationaliste québécois qu'il soit celui des fédéralistes ou des souverainistes. Les deux sont fascinés par le <i>fédéralisme</i> . |

³ Un document accessible en ligne à l'adresse Internet qui suit :

http://books.google.ca/books/about/L_independance_pacifique_du_Canada.html?id=pciFzt4mu0AC&redir_esc=y